

No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without written permission from the IB.

Additionally, the license tied with this product prohibits commercial use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, is not permitted and is subject to the IB's prior written consent via a license. More information on how to request a license can be obtained from http://www.ibo.org/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license.

Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite de l'IB.

De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation commerciale de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, n'est pas autorisée et est soumise au consentement écrit préalable de l'IB par l'intermédiaire d'une licence. Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour demander une licence, rendez-vous à l'adresse http://www.ibo.org/fr/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license.

No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin que medie la autorización escrita del IB.

Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso con fines comerciales de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales— no está permitido y estará sujeto al otorgamiento previo de una licencia escrita por parte del IB. En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una licencia: http://www.ibo.org/es/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license.





Politique mondiale Niveau supérieur Épreuve 2

Jeudi 9 mai 2019 (matin)

2 heures 45 minutes

Instructions destinées aux candidats

- Ne retournez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- Répondez à trois questions, chacune portant sur une unité d'enseignement différente. Chaque question vaut [25 points].
- Le nombre maximum de points pour cette épreuve d'examen est [75 points].

2219-5955

Répondez à **trois** questions, chacune portant sur une unité d'enseignement différente. Chaque question vaut [25 points].

Pouvoir, souveraineté et relations internationales

- **1.** Évaluez l'affirmation selon laquelle le pouvoir des États souverains s'affaiblit lorsqu'ils deviennent membres d'organisations intergouvernementales (OIG).
- **2.** Évaluez l'efficacité de la sécurité collective à répondre aux menaces en provenance d'acteurs étatiques et non étatiques.

Droits de l'homme

- 3. Discutez si la politisation des droits de l'homme a entravé leur application universelle.
- **4.** « Pour que les lois et les traités relatifs aux droits de l'homme soient efficaces, les États doivent céder une part de leur souveraineté. » Évaluez cette affirmation.

Développement

- **5.** Discutez l'opinion selon laquelle le développement porte atteinte au bien-être.
- **6.** Évaluez l'affirmation selon laquelle les organisations non gouvernementales (ONG) ont un impact limité sur le développement.

Paix et conflits

- 7. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle prendre en compte le problème de la violence structurelle est extrêmement important pour atteindre une paix durable.
- **8.** Évaluez l'affirmation selon laquelle la résolution des conflits n'est pas toujours possible au moyen de négociations et de traités.